



Envoi de colis/courrier/argent EDAJ SION / Version du 17.02.2026

Marche à suivre, instructions et informations pour envoyer un colis/courrier à une personne détenue à la Prison de Sion :

1. Vous pouvez envoyer votre colis/courrier à l'intention de la personne détenue à l'adresse suivante :

Etablissement de détention avant jugement
Prison de Sion
Chemin des Roseaux 8
1950 Sion

2. Chaque colis est minutieusement contrôlé par le personnel de l'établissement et tous les objets ou denrées non autorisés par les points suivants seront détruits. La Direction se réserve le droit d'accepter ou de refuser des effets ne figurant pas sur la présente liste au cas par cas.

Liste des articles et produits autorisés

Généralités :

- La nourriture doit être identifiable et emballée de manière hermétique (emballages sous vide, emballages plastique provenant d'un commerce indigène).
- Le poids de chaque colis ne doit pas excéder 4 kilos.

Marchandises acceptées dans un colis :

- Les magazines, les livres et les lettres (sauf ceux à caractère pornographique, raciste, prônant la violence, extrémiste, sectaire ou de propagande).
- Les photos qui ne représentent pas le détenu.
- L'argent qui sera remis sur le compte du détenu.
- Les cigarettes et tabacs.
- Bloc de feuilles, enveloppes, timbres.
- Les fruits suivants : pommes, poires, bananes, mandarines, kiwis, oranges, abricots.
- Les salamis, saucissons, jambons, viande séchée et charcuteries, débités et sous vide d'air. Maximum 400 grammes par colis.
- Les fromages sous vide d'air. Maximum 400 grammes par colis.
- Uniquement les tablettes de chocolat et sans alcool.

- Les consoles de jeux suivantes :
 - PS2 de Playstation 2005-2006



Information : Il existe dans notre établissement un magasin qui permet à la personne détenue de cantiner deux fois par semaine. Ce magasin offre un vaste choix d'articles comprenant les effets pour la toilette, le tabac, le chocolat, les biscuits ou papeterie etc. Contrairement aux colis, la marchandise de notre cantine n'est pas ouverte ni fouillée.

3. Pour verser de l'argent, voici les coordonnées bancaires en indiquant le motif du versement le nom et le prénom de la personne détenue :

IBAN : CH77 0900 0000 1900 0139 0

POFICHBEXX

Compte 19-139-0

La Direction des Etablissements de détention avant jugement

